

A propos de « Valeurs républicaines »

Depuis que la gent politique œuvre à son propre suicide, par l'indifférence ou le mépris dont elle fait montre à l'encontre du sens de la parole ; depuis que la « communication » avec ses « éléments de langage » tient lieu de pensée, il ne reste plus à nos politiques, pour donner le change sur le vide sonore de leur spectacle médiatique, qu'à ressortir des placards de l'histoire parlementaire, quelques drapeaux qui jadis galvanisèrent les foules : celui des « *Valeurs Républicaines* » peut toujours servir à cet office ; c'est pourquoi il se trouve volontiers brandi par des harangueurs de tous bords.

Lesdites « *valeurs républicaines* » figurent d'ailleurs parmi ces rares denrées encore *made in France*, nonobstant le *credo* de leurs thuriféraires aux yeux desquels elles relèvent sinon de l'intemporel, du moins de l'universel. Cette prétention à une validité hors frontières agace ou du moins fait sourire nombre de nos voisins, même bien intentionnés ; j'entends encore la voix de ce prélat et ami, un sujet de Sa Gracieuse Majesté, feindre de me questionner, avec son flegme et son humour, en me disant : « *Jean-Marie, expliquez-moi ce que sont les Valeurs Républicaines !* » Convenons que, pour un sujet britannique, les joyusetés de la République d'un Cromwell ne valoriseront que chichement l'imaginaire associé à cette forme d'organisation du pouvoir. Mais essayons d'abord de percevoir le contenu de cette sorte de boîte à plusieurs fonds.

Nous sommes redevables de ce mot de république aux Romains, bons guides tout de même pour réfléchir sur les Institutions et le Droit ! Comme l'indique le sens littéral de ce terme, - la chose publique – *res publica* signifie que l'essentiel de la vie publique et politique, de leurs fondements, qu'il s'agisse de l'organisation ou de l'exercice du pouvoir, n'a pas à se retrouver accaparé et comme confisqué par une famille ou quelque caste, qui verrait dans l'exercice de l'autorité et dans son organisation, un privilège lui revenant de droit, et qui se transmettrait de génération en génération. En ce sens, la *respublica* diffère de la monarchie. Mais cette différence signifie-t-elle une supériorité ? S'ensuit-il que seul un pouvoir « républicain » puisse se montrer à même de gouverner, de façon satisfaisante, toute communauté humaine ? Non, certes ! Le bon vieil Aristote dans ses écrits politiques, proposait de faire appel à deux critères pour évaluer et classer les différentes formes d'organisations politiques : celui du nombre de ceux qui participent, de près ou de loin, à la décision politique et à l'exercice effectif de la puissance publique, et celui du but en vue duquel seront exercés ce pouvoir et ces responsabilités : sera-ce le seul intérêt de ceux qui sont

au gouvernail, sera-ce l'intérêt général ou, mieux encore, le souci d'élever l'ensemble des sujets ou des citoyens vers le bien ? Le stagirite n'invitait-il pas à poser en principe que : « *la communauté politique existe en vue de l'accomplissement du bien, et non pas seulement en vue de la vie en société.* » ?¹ En combinant ces deux critères du nombre et du souci du bien commun, on obtient trois couples de « constitutions », d'organisation de la vie publique : le pouvoir d'un seul se nommera monarchie s'il a en vue le bien commun et, dans le cas contraire, tyrannie. Le pouvoir d'une minorité soucieuse du bien aura pour nom aristocratie, mais si ce souci fait défaut, nous aurons à faire à une oligarchie. Enfin, une puissance aux mains d'une majorité d'hommes se nommera république (*politéia* en grec), si cette majorité porte le souci du bien commun, et « démocratie », terme qu'il faudrait remplacer par *démagogie*, pour éviter un contresens sur la pensée de cet auteur, dans le cas contraire.

Nous voyons qu'avec cette analyse, nous ne sommes pas en présence d'une seule organisation politique qui soit convenable, acceptable, mais de trois : l'aristocratie, la monarchie, la république. Certes, Aristote, bon observateur de la diversité des institutions politiques de son temps, nous fait connaître sa préférence pour cette *politéia*, qu'il est d'usage de traduire par notre mot de république, en laquelle il voit un mixte d'oligarchie et de démocratie, autrement dit une organisation dans laquelle les classes moyennes donnent le ton. Elles ont pour elles, pense-t-il, d'être éloignées aussi bien de la pauvreté sociale et de la misère – qui peuvent prédisposer à l'irresponsabilité – que du luxe, facteur d'arrogance et de mépris : « *La communauté politique la meilleure est celle où le pouvoir est aux mains de la classe moyenne, et la possibilité d'être bien gouverné appartient à ces sortes d'Etat dans lesquels la classe moyenne est nombreuse, et plus forte, de préférence, que les deux autres réunies.* »² Ces classes moyennes présentent une bonne probabilité de demeurer à égale distance de la démagogie et de la fascination pour la force, elles correspondent à ce « juste milieu » (*mesotès*) dont notre auteur fait grand cas dans son analyse des vertus, affirmant que ces dernières auraient pour caractéristiques de se situer à égale distance de deux excès ; le courage, par exemple, s'oppose aussi bien à la veulerie qu'à la témérité.

Si cette « république » est posée comme la meilleure des organisations politiques ou, plus exactement, celle qui se révèle préférable aux autres, elle ne voue pas aux gémonies ces deux autres constitutions droites que sont la monarchie et l'aristocratie. Sans doute Aristote jugeait-il que l'adoption de l'une ou l'autre de ces trois organisations d'un pouvoir droitement orienté, relevait davantage des circonstances historiques et des données sociologiques que d'un

¹ Aristote *Politique* Paris Librairie philosophique J. Vrin 1962 III 9. 1281a. Traduction J. Tricot

² Op cit IV, 11, 1295 b

choix préalable et délibéré. Le politique ne peut se dissocier des circonstances et de la diversité des mœurs : il ne saurait y avoir place, dans ce domaine, pour des sortes de lois universelles et stables. Une bonne organisation de la cité ne relève jamais du domaine de l'absolu. L'invocation dévote des « *valeurs républicaines* » ne trouvera, dans les textes laissés par cet auteur, aucun terreau propice : la « république » n'est qu'une des trois formes susceptibles d'être prises par une bonne organisation de la puissance politique ; peut-être est-ce celle qui, parmi ces trois, se montre préférable, mais cela n'autorise aucune exaltation dithyrambique !

Laissons Aristote, tout en gardant en mémoire son affirmation dans laquelle la « démocratie » (la démagogie) est posée comme le pendant malade et pervers de la république, car cela signifie, au minimum, qu'il n'y a pas identité entre l'idée de république et la notion d'égalité. Si l'idée de démocratie inclut, par définition, l'hypothèse d'un pouvoir sinon exercé par tous, du moins émanant de tous, le concept de république, lui, n'implique pas de tels présupposés, République et égalité ne vont pas de pair, ce qu'un simple aperçu historique confirmerait : la république de Genève, par exemple, n'attribuait nullement les mêmes droits à chaque habitant de cette contrée. Songeons encore à ces puissances politiques, diplomatiques, économiques que furent Venise, Florence ou Gênes, toutes trois « républiques » au temps de leur splendeur. Dans l'organisation de la *Sérénissime*, la fonction de doge était viagère, mais non héréditaire, elle n'était pas l'apanage d'une famille ou d'un nom ; quant à la « démocratie », elle brillait par son absence, sur la lagune : l'éligibilité au Grand Conseil était réservée à des hommes appartenant à ces familles patriciennes qui s'étaient fait un nom dans le monde des armateurs, des commerçants ou de la banque. Il en allait de même à Florence : y gouvernaient de grands noms dont la notoriété s'était bâtie dans l'univers du commerce et de la banque, là aussi, avec ces Strozzi, Pazzi, Alberti et autres Médicis : grandes familles, commanditaires, de surcroît, de tant de chefs-d'œuvre en architecture et en peinture ! Cité brillante dont nous admirons toujours les richesses, mais en laquelle l'égalité démocratique ne s'est jamais imposée, y compris sous Savonarole ! Evoquons enfin la puissance de Gênes qui sut se maintenir pendant sept siècles, et étendre son emprise jusqu'au delta du Danube et à la Crimée, oscillant d'ailleurs entre république et franche aristocratie, mais toujours sans la moindre once d'exigence « démocratique ». Bref : institutions républicaines et égalité civile ne s'appellent pas l'une l'autre.

Les Anciens avaient une claire conscience de cette tension entre république et égalité : Platon faisait même de la boulimie égalitaire, elle-même stimulée par un mirage de libertés illimitées, l'agent infectieux par lequel la vie civique ne manquerait pas de se fracasser en tyrannie. Il évoque, dans le portrait-

charge qu'il nous donne d'Athènes, le grand nombre de ces citoyens égarés, abusés par les sophismes de nombre d'orateurs démagogues, qui ont flatté les ressentiments et envies de leurs auditeurs en feignant de récuser tout bien-fondé aux différences de talents et de compétences. Il pourfend le savoir-faire de ces sophistes – ancêtres de nos actuels experts en communication ! - qui opèrent une sorte de mainmise sur le vocabulaire, détournent le sens des mots, magnifient effronterie et hargne, métamorphosées en figure du courage, ridiculisent tempérance et maîtrise de soi en les amalgamant à une sorte de faiblesse et de lâcheté.³ Ces démagogues ont compris l'importance des mots, du lexique : ils savent qu'en pulvérisant autant que faire se peut le vocabulaire, c'est la pensée et l'âme mêmes qui seront affectées, et il faut qu'elles le soient pour obtenir que ces gens se repaissent de leur servitude consentie. Il faut obtenir, poursuit Platon, que l'idée même d'un pouvoir, d'une loi, d'une règle deviennent insupportables, et flatter l'égalitarisme jusqu'à obtenir que ce qui est le plus vil finisse par l'emporter sur toute honnêteté. Alors, la suite et comme la conclusion de ce cumul d'impostures ne sera autre que la tyrannie : « *Le peuple, fuyant la soumission à des hommes libres, est tombé dans le feu du despotisme des esclaves, et en échange d'une liberté excessive et inopportune, a revêtu la livrée de la plus dure et la plus amère des servitudes.* »⁴ Platon n'avait certes aucune sympathie pour les institutions athéniennes, surtout après qu'elles avaient condamné à mort Socrate, mais l'intérêt de ces pages n'est nullement affaibli par les préférences de celui qui les rédigea : l'évocation des suites empoisonnées induites par des lubies égalitaristes, celle des consécutions par lesquelles on passe d'une répulsion à interdire et sanctionner quoi que ce soit jusqu'à l'installation d'un tyran dont ces délires ont fait le jeu, tout cela reste juste et pertinent et nous donne, aujourd'hui encore, une grille de lecture féconde pour interpréter des aberrations dont nous sommes contemporains.

La tension entre la pente propre de la démocratie et les caractéristiques d'une république, qui semblait si évidente aux Anciens nous est moins familière, en France en particulier, parce que tout un effort pour réduire cet antagonisme fut fourni par des penseurs contemporains de la Troisième République, un effort pour engendrer une sorte de *synthèse républicaine* par laquelle on espérait conjurer les amours illégitimes maintes fois consommés entre démocratie et démagogie en faisant advenir, par la généralisation d'une instruction publique obligatoire et exigeante, un *citoyen* susceptible de discerner, quelle que soit sa condition sociale, le bien général de la communauté dont il est membre. Sans doute est-ce au sein de cette *synthèse républicaine* que se trouvent les ingrédients de ces *valeurs républicaines* sur le contenu desquelles nous nous interrogeons.

³ Platon *République* 560 d

⁴ Id op. cit 569 c Paris Garnier Frères Traduction René Baccou

Que l'invocation de ces « *valeurs républicaines* » soit singulièrement prégnante dans l'imaginaire français s'éclaire sans doute par les aléas de notre histoire, et tout particulièrement par celle de la Seconde République : nous sommes en 1848, un suffrage universel masculin est établi, rompant avec les scrutins censitaires qui avaient prévalu sous les régimes antérieurs de la Restauration puis de la Monarchie de Juillet. La consistance du corps électoral bondit, en passant de quelques 250 000 votants à plus de six millions ! Et, à la stupéfaction générale, et à l'effroi de la minorité républicaine, c'est le neveu du vainqueur d'Austerlitz qui se retrouve élu à une écrasante majorité, obtenant les trois-quarts des voix ! La distorsion entre démocratie et république s'impose alors, non plus en tant que thème de philosophie politique, mais au titre d'une réalité indésirable. Et lorsque vingt-trois ans plus tard le pouvoir de Louis-Napoléon Bonaparte s'effondrera consécutivement aux désastres militaires infligés par la Prusse, lorsque sera instituée une Troisième République ... privée d'ailleurs, pendant plusieurs années, de majorité républicaine, les républicains convaincus verront dans le suffrage universel un risque à conjurer.

Il était impossible pour eux d'envisager une limitation de ce dernier en revenant sur ce droit de vote qui avait été accordé à tout homme - sauf les militaires - âgé de 21 ans ; nul tenant des institutions républicaines, dans ces années-là, ne songeait à doubler le corps électoral en permettant aux femmes de participer aux élections. Grande était la crainte que se réitère la déconvenue de 1848 et, les femmes étant supposées moins à même que les hommes de refreiner leur imagination et leurs sensations, il était hors de question d'accroître le risque de résultats aberrants en leur permettant de voter. Pour limiter, autant que faire se peut, les risques inhérents au suffrage universel, deux leviers restaient disponibles : d'abord, réduire l'impact des résultats en ayant recours à deux chambres différemment élues ; ensuite, favoriser la formation de caractères mieux à même de comprendre les enjeux publics, grâce à une instruction davantage poussée. Mais ces deux garde-fous, à supposer qu'ils fonctionnent, relèvent tout autant des convictions caractéristiques du libéralisme politique – diviser le pouvoir afin d'en freiner les abus – que d'une approche propre à des convictions républicaines. S'il ne s'agissait que de cela, les différences entre monarchie parlementaire et république libérale seraient ténues, et procèderaient davantage des contingences historiques que de ces « *valeurs républicaines* », tellement magnifiées qu'elles sembleraient appartenir à un autre ordre que celui, purement séculier, du politique, comme si elles portaient en elles quelque charge sacrée !

Or, il s'agit bien de cela en effet : on sait combien Péguy avait reconnu cette sacralité, lui qui parlait d'une « mystique » républicaine, pour signifier cette sorte de face à face entre le citoyen et des exigences intemporelles, universelles, et pour cet écrivain, absolues, celles de Justice ou de Liberté, par exemple, en présence desquelles il doit vivre et se décider. Reste à comprendre pourquoi l'aura de ces « valeurs républicaines » a été et reste encore si prégnante en France ? Il me semble que deux approches peuvent nous éclairer dans ce questionnement.

La première approche consistera à ausculter, en quelque sorte, ce mouvement idéologique du XVIII^{ème} siècle, qui s'est lui-même, et sans excès particulier de modestie, posé comme avènement des « Lumières » ; certes, cette idéologie, qui se prit pour une philosophie, n'est pas propre à la France, nous en trouverions une manifestation analogue dans ce qui deviendra l'Allemagne, avec ce qui est nommé l'*Aufklärung*. Cet appel à la métaphore de la lumière devrait d'ailleurs faire sursauter tout chrétien, pour qui la seule Lumière du monde est l'Un de la Sainte Trinité, le Christ : « *Je suis la Lumière du monde* », ⁵ affirmation centrale, capitale, puisqu'il n'y a pas, dans notre foi, d'autre Lumière pour éclairer le monde, que le Christ. Tous les auteurs, tous les acteurs de ce mouvement des « Lumières » savaient cela : en s'autoproclamant agents de la lumière du monde, ils s'opposaient délibérément à une foi chrétienne dont ils connaissaient les affirmations essentielles, ne serait-ce qu'en raison du fait que tous avaient été formés et instruits dans des collèges religieux, tenus par des Jésuites le plus souvent. De même, ils se sont intentionnellement réappropriés, en le détournant de son sens, ce *lieu commun* de l'apologétique chrétienne consistant à opposer la *lumière* de la foi aux *ténèbres* du paganisme. Ils ont délibérément posé l'homme, en magnifiant sa raison et son esprit d'examen, comme centre de l'histoire et sens de cette histoire, en lieu et place de Dieu. On ne saurait être plus explicite que Kant (1724-1804) : « *Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité à se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. (...) Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières.* » ⁶ Certes, cet anthropocentrisme n'a pas surgi *ex nihilo* au « siècle des Lumières » : il caractérise déjà tout le moment de la « Renaissance », on en voit même des prémisses dans la scolastique médiévale au XIII^{ème} siècle. Disons qu'à présent, avec un Voltaire, un Diderot, un Condorcet, il se fait vindicatif, conquérant, et se pose ostensiblement comme l'unique compréhension rationnelle, scientifique et libératrice, de la condition humaine et de la nature.

⁵ Jn 8, 12

⁶ Kant *Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris Flammarion GF 1991, p 43. (Le texte fut publié en 1784)

Ajoutons enfin que ces idéologues n'ont pas seulement emprunté à l'enseignement chrétien la dichotomie, l'opposition *lumière / ténèbres*, ils se sont aussi servis de toute une théologie de l'histoire, élaborée par saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*, en l'arrachant de son terreau théologique, bien entendu. L'évêque d'Hippone ne doutait pas un instant que le cœur de l'histoire, pour l'humanité toute entière, fut la Révélation de l'Unique Dieu, effectuée en Jésus-Christ, Révélation, Incarnation dont la raison d'être est l'amour de Dieu, ce Dieu vivant auquel l'Homme peut aussi s'opposer. De sorte que l'unique fil directeur d'une histoire universelle était, dans sa pensée, la réception de ce Salut qui nous est offert, ou l'insurrection à son encontre : « *Deux amours ont fait la Cité : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu a fait la Cité terrestre ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi a fait la Cité terrestre.* » ⁷ Saint Augustin enseignait encore que, Dieu étant venu parmi nous, ⁸ afin de sauver tout homme qui voudrait bien Le suivre, la Révélation nous faisait comprendre que l'Humanité toute entière s'inscrivait dans une même et unique histoire, trouvant son sens, justement, par la Présence en elle de ce Dieu-fait-homme. L'auteur ajoutera, et c'est essentiel pour notre sujet, que le discernement d'un sens dans l'histoire humaine ne se fait jour que peu-à-peu, tant il se présente emmêlé dans le dédale d'apparentes contingences historiques.

Donc, pour ce Père latin, l'histoire a un sens, dans les deux acceptions de ce mot : une direction et une signification. L'histoire et, le temps lui-même, ne peuvent plus se voir symbolisés, comme l'avaient fait les Anciens, par un cercle à la circonférence duquel se répèteraient inlassablement des situations et des péripéties analogues, l'histoire ne se comprend plus comme l'éternel retour du même. Elle devient, au contraire, scandée par des moments uniques : la Création, l'égarément d'Adam et Eve, le Salut en Christ, Son retour en Gloire à la fin du temps : le symbole de l'histoire, ce n'est plus le cercle, mais le vecteur orienté. Dieu n'est pas absent de l'histoire humaine, cette dernière ne va pas à vau-l'eau, et, de même que la croissance d'une personne se développe à travers différents âges (*aetates*) de la vie, de même, au sein de l'histoire universelle, une compréhension du sens de notre destinée sourd au travers d'étapes historiques (*tempora*) : « *Il en est du genre humain comme d'un seul homme : sa bonne éducation se fait au cours des étapes du temps (tempora), à la manière du progrès des âges (aetates) dans l'individu.* » ⁹ Nous trouvons ainsi, dans ce texte de la *Cité de Dieu*, ce schème historique pour lequel le déroulement du temps historique révèle un passage de l'humanité de son enfance à sa maturité, en une

⁷ Saint Augustin *La Cité de Dieu* XIV, 28

⁸ Jn 1, 14

⁹ Saint Augustin *op.cit* X, 14

sorte de progression universelle dont l'ultime fondement n'est autre que la Providence divine. Nous retrouverons encore ce même schème théologico-historique, toujours fondé sur une théologie chrétienne, chez Bossuet (1627-1704) dans un *Discours sur l'Histoire universelle*, ouvrage dont tous nos idéologues des Lumières connaissaient la teneur.

Revenons donc à notre « siècle des Lumières » ! L'ensemble de ce que nous avons appelé un *schème historique*, va se retrouver - expurgé de toute théologie chrétienne, faut-il le préciser ?- dans un texte posthume de Condorcet (1743-1794), son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Nous y retrouvons la corrélation augustinienne des périodes historiques et des âges de la vie mais, bien entendu, la dichotomie *ténèbres/ lumière* devient à présent une machine de guerre contre le christianisme, accusé d'avoir enténébré l'humanité avec ses superstitions, d'avoir cassé le bel élan cognitif commencé au temps de la Grèce antique. Ce christianisme honni, précise l'auteur, ne pourra plus réitérer ses méfaits car, depuis l'invention de l'imprimerie, il est devenu quasiment impossible d'empêcher la diffusion des connaissances. Désormais, l'humanité va croître et progresser dans une perfectibilité indéfinie : le développement des sciences, celui des techniques, à quoi s'ajoute l'insurrection du peuple français contre les « tyrannies féodales » et l'intolérance religieuse en donnant d'ores et déjà les prémices. Avec cette *Esquisse*, c'est bien l'idolâtrie d'un Progrès universel, irréversible, fondé sur l'instruction et la foi en la puissance salvifique des sciences et des techniques qui est proclamée.

Ce *credo* en un Progrès universel, cumulatif, chemin de liberté et de bonheur n'est pas propre à la France, nous le retrouverions dans des textes liés à la déclaration d'indépendance américaine, mais il prit, en notre pays, un tour systématique et un ton prophétique, qui n'est pas sans lien, sans doute, avec la mémoire collective d'une France censée devenue « *fille aînée de l'Eglise* » depuis le baptême de Clovis, le jour de Noël 496 ; l'expression de « *Fils aîné de l'Eglise* » constituait d'ailleurs un des titres du Roi de France, depuis Charles VII. Les tenants des « Lumières » ne pouvaient évidemment que jeter aux orties de la « superstition » ces récits de notre passé, mais ils ne rechignaient pas pour autant à s'inscrire dans la continuité d'une geste nationale haussant l'histoire du pays de France au rang d'une épopée, dont l'exemplarité ne se limiterait pas à son sol, mais s'étendrait à l'univers entier, ce que Clémenceau, quelque athée et anticlérical qu'il fut, saura proclamer, en cette phrase demeurée célèbre, le 11 novembre 1918 : « *Honneur à nos grands morts. Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours soldat de l'idéal.* »

Ainsi, pour les penseurs des « Lumières », l'Histoire est nécessairement un progrès, fondé et garanti par le développement des sciences, lesquelles ne peuvent qu'anéantir les « superstitions » et faire advenir un homme raisonnable et libre : voilà donc un faisceau de convictions que nous rencontrerons au sein de ces « *valeurs républicaines* » chères à bien des français. Voilà la première approche, la première interprétation que je me suis proposé d'en donner. Pour un chrétien orthodoxe, ce contenu se révèle déjà irrecevable. Autant je n'ai rien de particulier à dire concernant des institutions républicaines, organisation institutionnelle possible, au même titre que des monarchies parlementaires, autant l'ancrage des « *valeurs républicaines* » dans un sacré faisant de l'homme, de son savoir et de ses inventions techniques le cœur du monde et du salut, relève, au regard de la foi, de la pure idolâtrie. Vénérer ces *valeurs* reviendrait à se détourner de Celui qui nous sauve, pour y aller de ses courbettes mortifères aux Baals du temps présent. Et tout bricolage spirituel ne sera rien d'autre qu'une apostasie, comme au temps du Prophète Elie : « *Jusqu'à quand clocherez-vous des deux jarrets ? Si Yahvé est Dieu, suivez-le ; si c'est Baal, suivez-le.* »¹⁰

Mais, et c'est ma seconde approche, il y a plus irrecevable encore dans les ingrédients et l'imaginaire de ces « *valeurs républicaines* » : c'est la référence, ou plus exactement, la révérence à l'égard de la Révolution Française, chaque fois qu'elle est conçue comme un bloc, chaque fois que l'on refuse de voir en son escarcelle non seulement des furies fanatiques, mais aussi les ingrédients de ce qui sera propre aux totalitarismes et conduira à des génocides. Il va sans dire que l'ensemble de ce qui a été nommé « Révolution Française » n'est pas réductible à ces infâmies.

Certes la majorité des adeptes de ces « *valeurs républicaines* » feront leur, aujourd'hui, le jugement qui fut celui d'Edouard Herriot : « *La Révolution n'est pas un bloc. Elle comprend de l'excellent et du détestable.* »¹¹ Mais l'affirmation contraire de Clémenceau, à la Chambre des députés, le 29 janvier 1891 : « *La Révolution française est un bloc dont on ne peut rien distraire* » garde, tout au long du siècle dernier et jusqu'à nos jours, des adeptes. Ces derniers iraient-ils jusqu'à acquiescer à un discours stupéfiant du même Clémenceau ? Ce député radical ne craignit pas d'enfoncer le clou en précisant : « *J'approuve tout de la Révolution. J'approuve les massacres de septembre où, pour s'éclairer, la nuit venue, les travailleurs plantaient des chandelles dans les*

¹⁰ 1 R 18, 21

¹¹ <https://www.histoire-en-citations.fr/citations/clemenceau-la-revolution-francaise-est-un-bloc>

yeux des morts. J'approuve les noyades de Nantes, les mariages républicains où les vierges accouplées à des hommes, par une imagination néronienne, avant d'être jetées dans la Loire, avaient à la fois l'angoisse de la mort et la souffrance de la pudeur outragée. J'approuve les horreurs de Lyon où on attachait des enfants à la gueule des canons et les égorgements de vieillards de quatre-vingt-dix ans et de jeunes filles à peine nubiles. Tout cela forme un bloc glorieux et je défends qu'on y touche. » ? ¹²

Etrange déclaration ... ! Mais force est de constater que des générations d'historiens réduiront l'histoire de la Vendée à un épisode, regrettable certes, de guerre civile, et dans lequel, d'ailleurs, les insurgés exterminés auraient eu une lourde responsabilité, du fait de leur opposition aveugle et empreinte de superstitions, aux progrès ouverts par les troupes républicaines. Toute une succession d'universitaires, occupant en Sorbonne la Chaire d'histoire de la Révolution Française, les Alphonse Allard, Albert Mathiez, Georges Lefebvre, Albert Soboul accrédi-tera, avec plus ou moins d'accommodements, cette lecture qui ne sera véritablement mise à mal, dans le cénacle professoral, qu'à partir des travaux de François Furet, à la fin des années quatre-vingt. ¹³ Depuis, les travaux de Reynald Secher montreront davantage encore la partialité de ces récits officiels. ¹⁴ Secher a su établir qu'avec la Convention, nous trouvons déjà les ingrédients de ce que l'on appelle, depuis le siècle dernier, le *totalitarisme* : il s'agit certes d'une tyrannie - et le passé en a connu d'autres ! - mais dont la singularité consiste en ce qu'elle procède d'une pensée, d'une idéologie cohérente. Dans le totalitarisme, on sait ce que le réel doit être, s'il n'a pas été défiguré par l'action de pouvoirs malfaisants. Si la réalité existante est en discordance avec la « réalité » supposée véritable, celle de l'idéologie, cela vient ce de que des ennemis du bien et de l'homme sont à la manœuvre. Pour le bonheur du peuple, l'épanouissement des libertés, le rétablissement des données naturelles, il conviendra donc d'éliminer ces ennemis-là. La dictature procède ainsi d'une idéologie qui la fonde et la justifie, de sorte que la terreur a une fonction proprement métaphysique, ¹⁵ comme le montre le fonctionnement des Tribunaux sous le Comité de Salut Public. Le fait même de s'obstiner à demeurer chrétien ou, *a fortiori*, d'être prêtre réfractaire, par exemple, constituera la preuve d'un refus d'œuvrer à l'avènement d'un homme renouvelé, libéré de toute superstition et qui ne pourra que connaître ce bonheur auquel il est appelé. C'est donc une œuvre philanthropique en quelque sorte, que de

¹² Cité n : Pierre Miquel *La Troisième République* Paris Fayard 1989 p. 347

¹³ François Furet et Denis Richet *La Révolution* Paris Fayard 1988

François Furet *Le Passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX siècle* Paris Robert Laffont et Calmann-Levy 1995

¹⁴ Voir par exemple : Reynald Secher *Vendée. Du génocide au mémoricide*. Paris Le Cerf 2011

¹⁵ Cf Alain Besançon *Présent soviétique et passé russe* Paris Le Livre de Poche, coll Pluriel 1980 p 155

guillotiner, par exemple, ces seize fanatiques, ci-devant carmélites à Compiègne, un 17 juillet 1794.¹⁶

Concernant le drame vendéen, Reynals Secher a bien établi que les comportements des colonnes infernales, sous la direction de Turreau ne relevait point d'exactions de la soldatesque ni du sadisme d'un commandement : les horreurs commises par ces colonnes infernales furent la mise en œuvre de lois votées le 1^{er} août 1793 et le 1^{er} octobre de la même année, les secondes prescrivant l'extermination de tous les Vendéens, sans distinction d'âge, de sexe ou d'appartenance politique : « *Soldats de la liberté : Il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre ; le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir. La reconnaissance nationale attend, à cette époque, tous ceux dont la valeur et le patriotisme auront affermi, sans retour, la liberté et la République.* » L'extermination des « brigands » : à Turreau qui demande quelques précisions sur ce qu'il faut entendre par là, il est répondu que ce mot de brigand désigne tout habitant de la Vendée, tout membre de cette « *race impure qui souille le territoire de la République.* » Ainsi, les 459 « brigands » assassinés le 28 février 1794 aux Grand-Luc et Petit-Luc, parmi lesquels 110 enfants de moins de 7 ans, le furent pour la liberté : ils n'étaient que du sang impur, juste bon à abreuver les sillons de la république.

Dois-je redire qu'il n'y a, en soi, aucun lien entre l'institution d'une république et ce pouvoir déjà totalitaire et génocidaire que je suis en train d'évoquer ? Dois-je redire que la défense d'une idée républicaine, n'implique pas davantage un aveuglement devant ce que décidèrent et firent accomplir les hommes de la Convention ou du Directoire ? En revanche, je ne saurais acquiescer à l'invocation de l'imaginaire des « *valeurs républicaines* » tant les images des « *baptêmes républicains* »¹⁷ à la nantaise, ou celles de l'organisation des exterminations vendéennes se bousculent quelque peu au portillon de ces *valeurs*. Leur évocation demeure, faute d'une claire reconnaissance de ce qui s'est passé, entachée par les exactions méthodiques et délibérées perpétrées au cours de ces années d'horreur. Il faut dire de ces épisodes ce qu'ils furent : l'annonce des pires moments de l'histoire contemporaine. D'ailleurs, Lénine a toujours vu dans les actions de Robespierre une pratique méritoire, ne demandant qu'à gagner en amélioration et en expansion. En notre beau pays de France, cette imbrication entre discours républicains, fanatisme, idéologie totalitaire et organisation d'une extermination a gardé et garde toujours, sinon

¹⁶ Cela nous vaudra un texte de Bernanos et un opéra, *Le dialogue des Carmélites*, chef d'œuvre de Poulenc ...

¹⁷ La paternité de cette expression revient à Jean-Baptiste Carrier, organisateur des noyades de Nantes. Le « baptême républicain » consistait à attacher ensemble un homme et une femme après les avoir dénudés, puis de les exposer à la vue de tous, avant de les noyer dans la Loire

des adeptes, du moins des intellectuels refusant d'appeler un chat un chat, et nous expliquant que ces horreurs ne sauraient être condamnées, en raison d'un soi-disant « sens de l'histoire » - dont Hegel et Marx seront les grands-prêtres - qui les acquitterait. Forts de ces considérants, nombre de ces éminents penseurs commencèrent par se pâmer devant les merveilles du stalinisme, puis d'autres - ou les mêmes - prirent fait et cause pour les Mao et autres Pol-Pot. D'aucuns recyclent aujourd'hui encore la même tambouille en faisant les yeux doux à des prêcheurs barbus.

Il faudrait encore s'intéresser à cette notion proprement française, et inhérente aux « *valeurs républicaines* » qu'est la laïcité. Sujet vaste et complexe qui nécessiterait, à lui seul, une autre chronique. Disons seulement que cette notion de laïcité va bien au-delà de la volonté de séparer l'Eglise et l'Etat : elle ne peut que difficilement se dissocier de la certitude soi-disant rationnelle, évoquée plus haut, selon laquelle l'histoire de l'Humanité serait celle d'un Progrès, caractérisé par l'institution de Républiques et l'avènement de citoyens mus par une liberté individuelle, elle-même éclairée par la Raison. C'est d'ailleurs pour accélérer puis stabiliser cet avènement qu'une instruction publique et obligatoire sera fondée, incluant, dans les lycées, un enseignement de philosophie qui avait pour raison d'être de former un tel citoyen libre et rationnel. Henri Peña-Ruiz expose fort bien ce faisceau de convictions en affirmant : « *C'est (...) bien une certaine idée de l'homme, de sa plénitude, et du peuple, qui sous-tend l'idéal laïque.* » ¹⁸ Comment ne pas reconnaître dans cette « *certaine idée de l'homme* » l'anthropologie rationaliste et anthropocentrique des Lumières ? La notion de laïcité, si républicaine et française, n'est donc pas, sans plus, synonyme de tolérance, parce que, justement, elle est porteuse de la volonté de faire advenir un homme nouveau dont les convictions fondatrices ne renverront plus à quelque credo ou à quelque catéchisme particulier, comme l'écrivait un des artisans de cette instruction laïque Ferdinand Buisson, ¹⁹ qui pensait, évidemment, au *credo* de la foi chrétienne, et au catéchisme catholique.

Nous nous sommes interrogés sur la généalogie et le contenu de cet imaginaire propre à notre pays de « *valeurs républicaines* ». Nous pensons avoir montré son enracinement dans cette anthropologie commune aux « philosophes » - nous dirions aujourd'hui aux intellectuels – des Lumières, voire dans une acceptation de la totalité des événements de la Révolution Française. Cette double approche permet, en tout cas, de comprendre la

¹⁸ Henri Pena Ruiz *Dieu et Marianne. Philosophie de la laïcité*. P.U.F., 1999, p.27

¹⁹ Ferdinand Buisson *La foi laïque*, Hachette, 1912, p 185

conflictualité qui prévalut entre ces « *valeurs républicaines* » et le catholicisme, conflictualité fondée et justifiée, chaque fois qu'il était fait référence aux agissements de la Convention ou du Directoire, ces moments de haine et de persécutions. Mais elle ne l'est pas moins, quoique de façon apparemment moins frontale, lorsque l'on a à faire à une défense de ces mêmes valeurs à la manière d'Herriot et non plus de Clémenceau.

Dans la foi orthodoxe, ce n'est pas la séparation entre l'Eglise et l'Etat qui me semble poser un problème, même si les violences persécutoires avec lesquelles cette séparation s'est mise en place en France ne peuvent qu'être dénoncées. C'est le Christ lui-même qui a dissocié ce qui relève de César de ce qui revient à Dieu, enseignant que Son Royaume n'était pas de ce monde.²⁰ L'irrecevabilité de ces « *valeurs républicaines* », pour la foi orthodoxe, se fonde sur la conception même de l'homme que ces valeurs proclament : elles magnifient un être humain qui trouverait sa raison d'être à l'aide de sa seule raison, elle-même posée comme libératrice, par essence. L'idéologie républicaine - et une fois encore, c'est d'elle que je parle, et non point des simples organisations des pouvoirs en république - pourra bien accepter, le cas échéant, l'idée d'un dieu « Grand Architecte de l'Univers » mais elle récusera ce Dieu Unique et Vivant, simultanément inconnaissable, présent et agissant, de la foi chrétienne, ce Dieu qui n'est nullement, comme l'écrivit Pascal, celui des philosophes et des savants.²¹

Ce conflit entre « *valeurs républicaines* » et foi chrétienne ne pouvait que s'explicitier dans les programmes d'une Instruction Publique qui était alors soucieuse d'instruire, certes, mais soucieuse également sinon d'instituer, du moins de favoriser l'émergence d'un homme nouveau, rationnel et libéré de toute « superstition ». Les organisateurs de ces programmes ne constituaient pas un front uni ; certains se voulaient, sans fard, offensifs et conquérants, au lieu que d'autres n'envisageaient la réalisation de ce projet républicains qu'à l'échelle de plusieurs générations. Mais, vindicatifs ou modérés, l'antagonisme entre les « *valeurs républicaines* » et l'anthropologie chrétienne ne faisait guère de doutes chez chacun des concepteurs d'une école publique républicaine. Le fond d'un tel conflit ne tient pas à ce que l'Instruction Publique ne diffuse pas un enseignement qualifiable de chrétien, mais à sa volonté de faire advenir un type d'homme *de facto* étranger à cette foi. Cet antagonisme est-il devenu obsolète ? Je ne le crois pas, il est même impossible qu'il le devienne, puisque la foi chrétienne, sans prosélytisme ni *a fortiori* de mainmise sur le politique, ne peut qu'entrer en conflit avec les croyances de ce monde qui se prennent si souvent pour des savoirs.

²⁰ Lc 20, 25 ; Jn 18, 36

²¹ Pascal *Pensées et opuscules* Paris Classique Hachette sd p 142

Jean Gobert